

RGPD

Le groupe Arkéa se dote d'un département dédié à la Protection des Données Personnelles

Brest, le 25 mai 2018 - Arkéa annonce la création d'un département destiné exclusivement à la "Protection des Données Personnelles" pour le groupe, sous la responsabilité de Lucas Naja, 48 ans, nommé au poste de Délégué à la Protection des Données (Data Protection Officer - DPO).

La réglementation européenne RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) entre en vigueur ce 25 mai 2018. Elle s'impose à toute entreprise traitant des données personnelles de citoyens européens (prospects, clients, salariés, administrateurs...). Le RGPD a des impacts transverses, à la fois juridiques, technologiques, organisationnels et commerciaux. Pour les entreprises, il s'agit d'un chantier stratégique qui mobilise l'ensemble des parties prenantes.

Dans ce cadre, le groupe Arkéa a constitué une équipe dédiée, rattachée à la Direction de la Conformité, dont la mission principale sera de veiller à la conformité du groupe avec la nouvelle réglementation européenne RGPD. Le département Protection des Données Personnelles appuiera et conseillera les entités et les filiales du groupe en matière de protection des données personnelles, notamment celles des clients et des collaborateurs.

A la tête de ce département, Lucas Naja a été nommé Délégué à la Protection des Données (Data Protection Officer - DPO). Il assurera un rôle d'animation et de supervision de la "Protection des données personnelles" au sein du groupe Arkéa, et sera à ce titre l'interlocuteur privilégié de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Ronan Le Moal, Directeur général du Crédit Mutuel Arkéa, souligne : *"La mise en place d'une entité dédiée au sein d'Arkéa confirme l'enjeu stratégique que représentent la sécurisation et la protection des données personnelles de nos sociétaires, clients, collaborateurs et partenaires, dans le cadre de la relation de confiance que nous entretenons avec l'ensemble de nos parties prenantes".*



Lucas Naja a débuté sa carrière au sein d'Arkéa en 2002 chez Suravenir, filiale d'assurance-vie et de prévoyance du groupe, où il exerçait des fonctions de pilotage du système d'informations.

En 2012, il est nommé responsable de l'organisation générale du Crédit Mutuel Arkéa, cabinet de conseil interne qui a notamment en charge la coordination des grands projets transverses du groupe, dont le projet de mise en conformité avec le RGPD.

A propos du groupe Arkéa

Le groupe Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et Massif Central, ainsi que d'une trentaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Avec près de 10 000 salariés, 3 500 administrateurs, 4,2 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et plus de 128 milliards d'euros de total de bilan, Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région - Plus d'informations sur www.arkea.com